

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 20440 Numéro SIREN : 390 669 778 Nom ou dénomination : CLARINS FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/04/2022 sous le numéro de dépôt 36099

CLARINS FRANCE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton
International
29, rue du Pont
92578 Neuilly-sur-Seine Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé unique

CLARINS FRANCE

12 avenue de la Porte des Ternes
75017 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLARINS FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Matthieu Moussy



Vincent Frambourt

Désignation de l'entreprise : SAS CLARINS FRANCE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 12 Avenue de la Porte des Ternes 75017 PARIS			Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 9 0 6 6 9 7 7 8 0 0 0 7 3			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122021	N-1 31122020				
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	553 899	218 631		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 600 000	1 358 538		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	78 846	78 846		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	19 430 759	17 427 424		
		Immobilisations en cours	AV	AW	885 567	885 567		
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	261 774	261 774		
	TOTAL (II)			BJ	BK	22 810 848	19 083 440	3 727 408
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	140 858	140 858		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	674 197	674 197			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	14 818 566	23 477		
		Autres créances (3)	BZ	CA	35 019 075	35 019 075		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	379 309	379 309		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	300 756	300 756			
	TOTAL (III)	CJ	CK	51 332 763	23 477			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	74 143 612	19 106 918			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		1 600 000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	80 547		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLARINS FRANCE</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 216 500)			DA	8 216 500	8 216 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 701 131	2 701 131
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	821 650	821 650
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	4	4
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(1 298 414)	6 958 770
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 545 104	(8 257 185)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	366	372
	TOTAL (I)			DL	12 986 342	10 441 243
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	4 691 101	2 805 674
	Provisions pour charges			DQ	426 883	1 197 211
	TOTAL (III)			DR	5 117 985	4 002 886
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 133	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	4 671 756	4 500 694
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 026 511	21 167 659
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 331 753	4 861 541
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	362 872	98 602
	Autres dettes			EA	6 590 786	5 707 656
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	946 552	766 096
TOTAL (IV)			EC	36 932 365	37 102 251	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	55 036 693	51 546 381	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	32 170 292
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 133	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CLARINS FRANCE</u>							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	92 928 050	FB		FC	92 928 050	82 013 292
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 632 338	FH		FI	1 632 338	2 099 196
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	94 560 389	FK		FL	94 560 389	84 112 489
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	135 277	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 057 299	2 992 873
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 276 720	130 008
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	100 029 686
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	22 843 758	20 203 773
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(43 736)	25 479
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	48 056 617	41 934 074
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	851 045	1 334 004
	Salaires et traitements*					FY	11 384 332	11 660 916
	Charges sociales (10)					FZ	5 337 319	7 165 028
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	1 245 406	1 981 273
						GB		552 184
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	9 354	9 119
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	4 420 983	2 461 530	
	Autres charges (12)					GE	1 105 114	5 519 077
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	95 210 197	92 846 462
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 819 489	(5 611 091)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	258 086	257 077
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	258 086	257 077	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(258 086)	(257 077)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 561 402	(5 868 169)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLARINS FRANCE</u>										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		78 722 906		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	1 115 800	137 226		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 115 800	78 860 132		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	815 678	235 021		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		78 722 906		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	254 079	1 075 712		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 069 757	80 033 640		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	46 042	(1 173 507)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	1 186 971	1 288 687		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	875 369	(73 178)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	101 145 487	166 095 504		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	98 600 382	174 352 689		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 545 104	(8 257 185)		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY		100 346		
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG	65 119	4 100		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	4 468	11 088		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K				
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX	109 268	121 963		
	(9)	Dont transferts de charges								RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD				
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5								A1	1 621 645	360 773		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :								A4	286 594	5 013 819		
		facultatives A6 obligatoires A9												
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8												
	joindre en annexe) :										Exercice N			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	AMENDES ET PENALITES										1 815			
AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS										19 175		135		
DEPRECIATION BOUTIQUE										234 904		234 904		
PARTICIPATION										19 921				
RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE										793 940		880 760		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		
CLIENTS												64 840		
SOCIAL										3 985		278		
FOURNISSEURS										483				

GROUPE CLARINS
S.A.S. CLARINS FRANCE

Notes
sur les états financiers au
31/12/2021

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Une nouvelle intégration fiscale a été mise en place à compter du 1^{er} janvier 2021, Famille C devenant la société mère d'intégration fiscale (voir la note 3.10 des règles et méthodes comptables).

La mise en place de la nouvelle organisation Clarins Unlimited mise en place au 1^{er} janvier 2021 a conduit le Groupe à revoir sa politique de prix de transfert. Cette refonte s'est notamment traduite par l'achat des produits à Clarins SAS au lieu de Laboratoires Clarins et l'arrêt des royalties pour la licence de marque.

Concernant l'activité retail en propre, sur le premier semestre 2021, la Société a ouvert une nouvelle boutique dans le Marais (Paris IV), rue Vieille-du-Temple ; la boutique à proximité, rue de Sévigné, a été fermée concomitamment.

2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement de l'ANC 2016-07 relatif aux comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût d'achat, hors frais d'acquisition et coût d'emprunt.

Les amortissements des logiciels sont calculés selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue des immobilisations.

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine.

Les frais de développement sont enregistrés en immobilisations incorporelles quand ils satisfont aux critères d'activation des charges conformément à l'avis du CNC n°2004-15.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition et les coûts d'emprunt sont enregistrés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Une valeur résiduelle peut être déterminée en déduction de la valeur amortissable si elle est significative et calculée dès l'origine.

Les plans d'amortissement sont établis suivant la durée réelle d'utilisation selon le mode linéaire et un amortissement dérogatoire est constaté pour les biens qui étaient amortis avant le changement de méthode, selon le mode dégressif.

Les durées retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

Durée	
Immobilisations non décomposables	
▪ Matériel et outillage industriels	5 ans
▪ Agencements et installations	3 à 10 ans
▪ Stands en grands magasins	4 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

3.3. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue notablement inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle se définit par comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

3.4. Stocks

Méthode d'évaluation appliquée : Les stocks sont évalués au prix de revient.

Méthode utilisée pour le calcul des provisions pour dépréciation : Les stocks font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation.

3.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. En fonction des risques encourus, une dépréciation est constituée, égale à la différence entre la valeur d'inventaire ainsi déterminée et la valeur nette comptable.

3.6. Opérations en devises et couvertures de change

Les transactions réalisées en devises sont enregistrées aux cours de change en vigueur à la date de ces transactions. Tous les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis aux cours de clôture.

Les différences de change latents résultant de la conversion des actifs et passifs en devises sont portées en « Ecarts de conversion ».

Lorsque la position nette des pertes et gains sur les dettes et créances sur les opérations commerciales, appréciée par devise, donne lieu à une perte, une provision pour perte de change latente est alors constatée en résultat d'exploitation dans les comptes de charges d'exploitation diverses.

Les disponibilités sont converties au cours de clôture en contrepartie du résultat financier. La valeur de l'instrument correspondant à l'écart de valorisation entre le cours historique et le cours de couverture est constatée au bilan en contrepartie du résultat financier.

3.7. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

Une provision pour retour est constatée à partir des données statistiques et déclaratives prévoyant les retours probables de produits de la part de la clientèle et évaluée au prix de vente.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat de distribution conclu avec la société Clarins SAS, il est estimé une provision pour mévente évaluée sur le risque d'écoulement des produits stockés sur le site logistique.

3.8. Engagements de retraite complémentaire et d'indemnités de départ

La société verse les contributions appelées par ses assureurs au titre des suppléments de retraite et des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés. Aucune provision pour charge n'est constatée pour ce qui concerne l'engagement de versement futur des indemnités. La note 24.3 précise cet engagement financier.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

La société verse, selon les textes en vigueur en France, des cotisations assises sur les salaires aux organismes sociaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance.

Régimes à prestations définies

Afin de couvrir ses engagements de retraite, Clarins France verse aux sociétés d'assurance chargées de la gestion des fonds des sommes destinées au paiement futur des charges correspondantes.

3.9. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est indiqué avant déduction des escomptes de règlement et après déduction des remises et des ristournes de fin d'année.

3.10. Intégration fiscale

Au 1er janvier 2021, la Société est détenue, indirectement, à plus de 95% par Famille C. Une nouvelle intégration fiscale a été mise en place à compter de cette date, Famille C devenant la société mère d'intégration fiscale. Une convention en date du 21 avril 2021 fixe les conditions de répartition des charges et économies d'Impôts pendant la période où le régime de groupe s'appliquera et les conséquences de la sortie du groupe d'une filiale avant ou à la fin de la période d'option. Les principales modalités de la convention d'intégration fiscale sont les suivantes :

- ✓ Le résultat fiscal des sociétés intégrées est déterminé comme si elles étaient imposées séparément,
- ✓ Les économies d'impôts liées à l'utilisation des déficits des sociétés membres du groupe ne sont que provisoires car les filiales concernées peuvent toujours les utiliser.

4. ACTIF BRUT IMMOBILISE

4.1 Variations de l'actif immobilisé

La variation de l'actif brut immobilisé s'analyse comme suit :

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2020	Acquisitions	Cessions / Sorties	Virements de poste à poste	2021
Immobilisations incorporelles					
Logiciel	144	274	--	136	554
Fonds commercial	--	--	--	--	--
Droit au bail (1)	1 600	--	--	--	1 600
Immobilisations en cours	136	--	--	(136)	--
	1 880	274	--	--	2 154
Immobilisations corporelles					
<u>Non Décomposables</u>					
Matériel et outillage	79	--	--	--	79
Agencement et installations (2)	18 718	1 037	(536)	122	19 342
Matériel de bureau, mobilier	89	--	--	--	89
Matériel de transport	--	--	--	--	--
Immobilisations en cours	122	886	--	(122)	886
	19 008	1 923	(536)	--	20 395
Immobilisations financières					
Titres de participation	--	--	--	--	--
Dépôts et cautions	122	155	(15)	--	262
	122	155	(15)	--	262
Total	21 010	2 352	(551)	--	22 811

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles renvoient principalement aux droits au bail d'une valeur de 1 600 K€, relatifs au local de la boutique « rue de Babylone » pour 1 200 K€ et au droit au bail de la boutique de Bordeaux pour 400 K€.

Les principaux investissements incorporels ont concerné le projet outil informatique de force de ventes.

4.3 Immobilisations corporelles

Les principaux investissements corporels ont concerné des aménagements dans les grands magasins, dans le réseau des agents dépositaires, dans les pharmacies ainsi que dans les boutiques.

Les immobilisations en-cours correspondent à des aménagements de meubles chez nos agents dépositaires pour 886 K€.

4.4 Immobilisations financières

La hausse des immobilisations financières sur 2021 s'explique par le passage en dépôt de garantie de la boutique de la Vallée Village et par le dépôt pour la nouvelle boutique du Marais.

5. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE

La variation des amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé s'analyse comme suit :

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2020	Dotations	Dotations exceptionnelles	Sorties	Reprises	2021
Immobilisations incorporelles						
Logiciel	144	75	--	--	--	219
Fonds commercial	--	--	--	--	--	--
Droit au bail (1)	1 325	33	--	--	--	1 359
	1 469	108	--	--	--	1 577
Immobilisations corporelles						
<u>Non Décomposables</u>						
Matériel et outillage	79	--	--	--	--	79
Agencement et installations (2)	16 722	1 135	254	(536)	(235)	17 339
Matériel de bureau, mobilier	85	3	--	--	--	88
Matériel de transport	--	--	--	--	--	--
Immobilisations en cours	--	--	--	--	--	--
	16 886	1 137	254	(536)	(235)	17 506
	18 355	1 245	254	(536)	(235)	19 083

(1) Droit au bail de la boutique de Babylone complètement amorti et amortissement du droit au bail de la boutique de Bordeaux sur une durée de 12 ans dont l'échéance est le 31/03/2029.

(2) Pour rappel, la dépréciation de la totalité des agencements des boutiques de Bordeaux (209 K€), de Lyon (149 K€), de Neuilly (162 K€) et partiellement pour la boutique de Lille (80 K€), constatée au 31/12/2020 suite à des tests de dépréciation basés sur la méthode des flux de trésorerie actualisés a été maintenue.

6. STOCKS

<i>Au 31 Décembre en K€</i>	Brut	Dépréciation	2021 Net	2020 Net
Marchandises	141	--	141	97
Total	141	--	141	97

7. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Clients	14 819	10 961
- Clients Groupe	56	3
- Clients Hors Groupe	14 763	10 958
Effets à recevoir	--	--
Total valeur brute	14 819	10 961
Dépréciations	(23)	(25)
Total valeur nette	14 795	10 936

8. AUTRES CREANCES

<i>Au 31 Décembre en K€</i>	2021	2020
Fournisseurs débiteurs	1 367	232
Créances sociales	7	0
Créances sur l'Etat	2 151	1 882
Comptes courants	28 526	32 948
Débiteurs Divers	2 968	1 982
Total valeur brute	35 019	37 044
Dépréciations	--	--
Total valeur nette	35 019	37 044

Les autres créances sont toutes à moins d'un an.

9. PRODUITS A RECEVOIR

<i>Au 31 Décembre en K€</i>	2021	2020
Clients, factures à établir	56	83
Fournisseurs avoirs à recevoir	1 323	102
Total valeur brute	1 379	185

Les avoirs à recevoir Groupe s'élèvent à 1 227 K€.

10. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les comptes de régularisation sont constitués par des charges constatées d'avance d'exploitation à moins d'un an pour 249 K€ et à plus d'un an pour 52 K€ au 31 décembre 2021, contre 254 K€ au 31 décembre 2020.

11. CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'EMISSION

Le capital social s'élève à 8 216 500 euros, divisé en 8 216 500 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, toutes entièrement libérées.

<i>Au 31 Décembre en K€</i>	31/12/2020	Affectation du Résultat	Réduction du capital	Dividendes	Résultat 2021	31/12/2021
Capital social	8 217	--	--	--	--	8 217
Prime d'apport	2 701	--	--	--	--	2 701
Réserve légale	822	--	--	--	--	822
Reserve indisponible	0	--	--	--	--	0
Autres réserves	--	--	--	--	--	--
Report à nouveau	6 959	(8 257)	--	--	--	(1 298)
Résultat de l'exercice	(8 257)	8 257	--	--	2 545	2 545
Total	10 441	--	--	--	2 545	12 986

12. PROVISIONS

<i>Au 31 Décembre en K€</i>	31/12/2020	Dotations	Reprises		31/12/2021
			utilisées	non utilisées	
Provisions réglementées					
Amort. dérogatoires	0	0	--	0	0
Total Provisions réglementées	0	0	--	0	0
Provisions					
Provisions pour risques	2 806	4 103	(1 575)	(643)	4 691
Provisions pour charges	1 197	318	(1 002)	(87)	427
Total Prov pour risques et charges	4 003	4 421	(2 577)	(729)	5 118

Les provisions pour risques sont constituées principalement d'une provision couvrant la mévente de produits pour 902 K€ et d'une provision pour retours de marchandises pour 3 539 K€.

13. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>Au 31 Décembre en K€</i>	2021	2020
Soldes créditeurs de banque	2	--
Participation des salariés	4 333	4 501
Dettes financières diverses	338	--
Total	4 674	4 501

Les emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

<i>Au 31 Décembre 2021 en K€</i>	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'un an et moins de cinq ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--	--
Soldes créditeurs de banque	2	2	--	--
Participation des salariés	4 333	758	3 575	--
Dettes financières diverses	338	338	--	--
Total	4 674	1 099	3 575	--

14. PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés représente les montants dus à long terme aux salariés de la société au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise et bloqués pendant une période de cinq ans.

Les échéances de remboursement (y compris les intérêts courus) du fonds de participation, qui auront lieu le 1er juin de chaque exercice sont les suivantes :

<i>Au 31 Décembre 2021 en K€</i>	2021	2020
2021	--	754
2022	758	784
2023	827	851
2024	991	1 006
2025	1 098	1 106
2026	659	--
Total	4 333	4 501
Partie à plus d'un an	3 575	3 747
Partie à moins d'un an	758	754
Dont intérêts courus	593	571

15. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Fournisseurs	18 662	20 772
- Fournisseurs Groupe	10 371	13 875
- Fournisseurs Hors Groupe	8 291	6 897
Effets à payer	364	395
Total	19 027	21 168

Ces dettes d'exploitation ne sont constituées que de dettes à moins d'un an.

16. DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Fournisseurs d'Immobilisations	363	84
Effets à payer	--	15
Total	363	99

Ces dettes d'exploitation ne sont constituées que de dettes à moins d'un an.

17. DETTES FISCALES, DETTES SOCIALES ET AUTRES DETTES

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Dettes sociales	5 131	4 700
Dettes fiscales	200	162
Autres dettes	6 591	5 708
Produits constatés d'avance	947	766
Total	12 869	11 335

Ces dettes sont à moins d'un an pour 11 682 K€, tandis que 1 187 K€ sont des dettes à plus d'un an.

18. CHARGES A PAYER

<i>Au 31 décembre</i> <i>en K€</i>	2021	2020
Intérêts courus	--	--
Factures à recevoir biens & services	10 539	8 807
Dettes de personnel	2 017	1 490
Participation des salariés	1 780	1 860
Dettes envers les organismes sociaux	1 015	876
Dettes envers l'Etat	16	28
Factures à recevoir immobilisations	328	79
Autres dettes	6 564	5 568
Total	22 258	18 708

19. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ce poste correspond aux bons cadeaux et abonnements vendus et non utilisés au 31/12/2021, soit 947 K€. Ils sont comptabilisés en Chiffre d'Affaires au fur et à mesure de leur utilisation par les clients.

20. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

<i>Au 31 décembre</i> <i>en K€</i>	2021	2020
France		
Ventes de marchandises	92 928	82 013
- Cosmetique	92 928	82 013
Prestations de services	1 632	2 099
Total	94 560	84 112

21. PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE

Suite à une réorganisation, la société Clarins France achète depuis le 1^{er} janvier 2021 ses produits à la société Clarins SAS. La révision du taux de marge nette d'exploitation des filiales européennes par la société Clarins SAS a conduit à un ajustement en fin d'année, comptabilisé en produit de gestion courante d'un montant de 1 080 K€.

22. TRANSFERTS DE CHARGE

Les transferts de charge d'exploitation pour 1 621 K€ à fin 2021 (361 K€ à fin 2020) concernent des transferts de charges en immobilisations et en charges exceptionnelles.

23. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Produits	--	--
Charges	(258)	(257)
Résultat	(258)	(257)

Les charges financières correspondent aux intérêts calculés sur la participation bloquée.

24. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Produits	1 116	78 860
Charges	(1 070)	(80 034)
Résultat	46	(1 174)

Pour rappel, la réduction de capital par attribution d'actions affectait à hauteur de 78 723 K€ les produits et charges exceptionnels de l'année 2020.

25. IMPOTS SUR LES BENEFICES

25.1. Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt pour l'exercice 2021 entre la partie imputable aux éléments exceptionnels du résultat et la partie imputable aux autres éléments est la suivante :

<i>Au 31 Décembre 2021 en K€</i>	Résultat comptable avant impôt	Impôt	Résultat Net
Résultat Courant	4 561	(1 215)	3 346
Résultat Exceptionnel	46	(13)	33
Participation des salariés	(1 187)	353	(834)
Résultat	3 420	(875)	2 545

25.2. Situation fiscale latente

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2020	Variations	2021
Participation des salariés	(1 289)	102	(1 187)
Autres	(1 333)	(35)	(1 368)
Situation fiscale latente	(2 622)	67	(2 555)
<i>Actif d'impôt</i>	<i>718</i>	<i>(58)</i>	<i>660</i>
<i>Passif d'impôt</i>			

Le taux d'imposition pris en compte pour le calcul des impôts différés est de 25.83%.

26. ENGAGEMENTS

26.1. Engagements donnés

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Engagements de Loyers immobiliers	13 438	15 860
Caution	153	233
Engagements de Loyer Autres	218	169
Commandes fermes d'immobilisations	--	656
Engagements Retraites	1 521	2 196
Total	15 329	19 114
<i>Dont Entreprises liées</i>	<i>10 647</i>	<i>13 054</i>

26.2. Engagements reçus

Néant.

26.3. Engagements de retraite

L'évaluation des engagements de versement des indemnités de retraite conventionnelles et des indemnités liées au régime de retraite complémentaire est calculée selon la méthode actuarielle, en prenant en compte les actifs de couverture à la clôture.

Les engagements actuariels calculés en 2021 intègrent la décision de l'IFRIC de mai 2021. Elle consiste à considérer que l'engagement doit être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation retenu est de 0,80% ;
- Le taux de rendement espéré à LT des actifs financiers est fixé à 0,80%
- Le taux d'inflation retenu est de 1,80%. Il reflète le taux d'inflation à LT attendu dans l'environnement économique du pays dans lequel le régime est en vigueur.
- Le taux d'augmentation de salaire prend en compte l'augmentation liée à l'inflation, à l'amélioration de la productivité, à l'ancienneté, aux promotions et autres facteurs. Il varie de 2,20 à 3,20% en fonction des catégories de population concernées.
- L'âge de départ à la retraite varie de 60 à 65 ans selon statut et date de naissance.
- Le taux de charges sociales est de 48%.

Les engagements nets au titre des indemnités de départ en retraite évalués à la date du 31 décembre 2021, en tenant compte des actifs de couverture à cette date et des écarts actuariels, s'élèvent au total à 1 521 K€.

27. DONNEES SOCIALES

L'effectif moyen par catégorie est le suivant :

<i>Au 31 décembre en K€</i>	2021	2020
Cadres	113	112
Agents de maîtrise, Techniciens	15	22
Employés, Ouvriers	99	100
Total	227	234

L'emploi de personnel intérimaire représente pour 2021 un montant de 2 565 K€ contre 2 861 K€ en 2020.

28. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Famille C
12 Avenue de la Porte des Ternes
75017 Paris
814 868 550 RCS Paris

La société Famille C établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de Clarins France sont inclus suivant la méthode de l'intégration Globale.

CLARINS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 8.216.500 euros
Siège social : 12, avenue de la Porte des Ternes - 75017 Paris
390 669 778 RCS Paris
(la « **Société** »)

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
PROPOSEE A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 13 AVRIL 2022**

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associée Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la totalité du bénéfice net de l'exercice, soit 2.545.104,78 €, comme suit :

- (i) à hauteur de 1.298.414,98 € au compte « *Report à Nouveau* », dont le solde est ainsi ramené à 0€ ;
- (ii) à hauteur de 1.246.689,80 €, au compte « *Autres Réserves* », dont le solde est ainsi porté à 1.246.689,80 €.

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, prend acte que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
DECIDEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 13 AVRIL 2022**

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

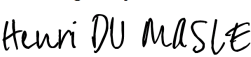
L'Associée Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la totalité du bénéfice net de l'exercice, soit 2.545.104,78 €, comme suit :

- (iii) à hauteur de 1.298.414,98 € au compte « *Report à Nouveau* », dont le solde est ainsi ramené à 0€ ;
- (iv) à hauteur de 1.246.689,80 €, au compte « *Autres Réserves* », dont le solde est ainsi porté à 1.246.689,80 €.

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code général des impôts, prend acte que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**Certifie conforme
Le Président**

Clarins
Représentée par Henri du Masle

DocuSigned by:

AA6A49BEA78549A...